

Conseil municipal du 26 novembre 2021

Mairie de LACROPTÉ

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.Chevreur, F.Ramine, C.Landrevie, M.J Lance, J.L Bernard, J.M Chinouilh, F. Ladeuil, D.Privat, S.Valle, T. Dufraix , R.Lestang

Absents et excusés : A.Montauriol (procuration à C. Faure)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h40

Saisie par voie dématérialisée des documents urbanisme 2022

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité cette saisie.

Information sur l'artificialisation des sols

Mme Le Maire lit au conseil municipal le courrier reçu sur ce sujet par l'Union des Maires. Le conseil municipal discute et s'interroge sur la mise en place de ces règles. Ce sujet sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Changement de grades des postes administratifs

Le personnel communal change de grade par ancienneté cette année.

Assurance CNP

Assurance pour le personnel communal pour la couverture santé.

Le conseil municipal accepte de laisser les conditions actuelles.

Adhésion service médecine du travail professionnel

Le conseil municipal accepte de laisser les conditions actuelles.

Compte épargne temps

Sur les 27 jours de droits de congé, l'employée est obligée de prendre 20 jours.

Le conseil municipal discute pour s'organiser sur la prise des congés des différents employés communaux.

Le conseil municipal accepte de mettre en place ce compte épargne temps pour les employés qui le souhaitent.

Visite ATD maison du bourg et école

Il a été préconisé de démolir pour reconstruire la partie ancien réfectoire de la maison du bourg concernée par le souhait d'achat par la commune. Des conseils ont été donnés sur les travaux éventuels à faire dans cette maison ainsi que des travaux au niveau de l'école.

Des tables ont été commandées pour la salle des fêtes avec 10 tables rondes en plus des autres. Les agrès pour le parcours santé ont été commandés également et seront installés.

Travaux cimetière et place

Pour la place en bas du cimetière : enrochement prévu + castine au sol . Un petit sentier est prévu + une glissière en bois.

Le conseil municipal discute sur le choix des matériaux à mettre sur le parking (bidime, calcaire, toile de paillage et graviers ou autres) et sur le sentier (semer de l'herbe de rocaille).

Cimetière : Il y a un litige avec un administré par rapport à une tombe rénovée sans avoir avisé la mairie sur l'emplacement exact.

Divers

Convention droit de pompage

Ce droit de pompage est pour les pompiers par rapport à l'installation d'un hangar avec pan neaux photovoltaïques sur la commune par un administré. Il doit y avoir un endroit de pompage proche de cette installation.

Cette convention engagerait la commune financièrement en cas d'incendie.

Le conseil municipal n'accepte pas de signer cette convention. D'autres hangars photovoltaïques ont été installés sur la commune et rien n'a été demandé à la mairie.

Achat de l'épareuse : l'attribution du matériel n'est pas encore validée. Didier Privat était allé voir le matériel. A la suite de cette visite, la mairie a soumissionné.

Route de Maison Neuve au niveau du rétrécissement : M. Bellot va revenir réparer les bordures et le goudron + faire un fossé avec des saignées. Il nous propose un devis de 1000 €. Le conseil municipal accepte.

Samedi 4 décembre : le conseil municipal s'organise pour la mise en place des décorations de Noël dans le bourg et pour le passage du Téléthon.

Le conseil municipal s'organise pour la préparation de la soirée Noël sur la commune ainsi que les vœux.

Séance levée à 20 h 30.